

guerre avec la Porte Ottomane soit si tôt le fruit des mouvemens du Ministère. Les actes d'hostilité dont on fera le rapport dans la suite, n'y répondans aucunement. Comme Milord Waldegrave, Ministre d'Angleterre, a également de fréquentes conférences avec Mr. Amelot Secrétaire d'Etat, l'on en infere que l'Article des *déprédations* des Espagnols en fait la matière, pour ajuster les Parties à ce sujet.

III. La Cour en rendant la tranquillité à l'Isle de Corse par un accommodement qu'y a signé le Comte de Boissieux, n'a pas entièrement contenté les Genoïs. Ils auroient voulu qu'on traitât les Corfès en rebelles, & sans faire attention à leurs représentations. Ils l'ont témoigné ainsi au Résident de France à Genes. Mais comme le Ministère n'emploie depuis un tems que la douceur dans toutes les négociations, c'est par cette voye qu'elle a fait revenir les Corfès à eux-mêmes, qu'ils se sont soumis à la décision du Roi, & qu'ils ont souscrit à ce que leur a proposé le Comte de Boissieux. Les Articles de cet accommodement, qu'on dit que la ratification de S. M. a suivis, ne sont pas encore rendus publics; mais on avance qu'il a été résolu de se rendre à la demande des Corfès, en laissant, pour le tems qu'il sera nécessaire, un Corps de Troupes à Bastia; car ce n'est qu'à ce moyen que les Insulaires comptent de recouvrer les prérogatives qu'ils réclament, & se mettre à l'abri du ressentiment de la Republique de Genes. Comme il n'est plus question du Seigneur Theodore, on peut croire qu'il ne sera plus des leurs. Il a attendu dans un coin de la Hollande le tour qu'ont pris ses affaires; & depuis peu l'on apprend qu'il s'y est embarqué, & qu'il a fait voile du *Texel*, sans qu'on cache la route qu'il a prise. Mais il doit avoir en-

core